

<https://snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-entendu-par-la-mission-enseignement-agricole-du-Senat.html>



Le SNETAP-FSU entendu par la mission enseignement agricole du Sénat

- Nos Actions - Les Audiences -



Date de mise en ligne : lundi 14 juin 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

MISSION D'INFORMATION ENSEIGNEMENT AGRICOLE



MISSION ENSEIGNEMENT AGRICOLE - CONTRIBUTION ÉCRITE DU SNETAP-FSU

Le SNETAP-FSU a répondu à l'enquête proposée par la mission du Sénat, en complément de l'audience du 18 mai 2021.

Des réponses approfondies sur :

- Les perspectives d'ensemble de l'Enseignement Agricole Public ;
- Le recrutement des personnels et les questions statutaires ;
- Les enjeux budgétaires ;
- Les enjeux pédagogiques.

D'autre part, nous avons alerté les sénateurs et sénatrices sur les thématiques suivantes :

- Situation des [CFPPA](#) ;
- CPC : l'abandon du pluralisme au profit des seuls professionnels ;
- Enseignement maritime ;
- Enseignement supérieur agricole ;
- Mandat d'un Ministère Unique de l'Éducation et de la Formation.

Retrouvez le texte complet de la contribution du SNETAP-FSU :

<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Pour rappel :

Le 18 mai 2021, le SNETAP-FSU était auditionné par la Mission d'information du Sénat consacrée à l'enseignement agricole, dans le cadre d'une table ronde avec les syndicats de l'enseignement agricole public.

En février 2021, le Sénat a décidé de mettre en place une mission d'information sur l'enseignement agricole, à la demande du groupe Rassemblement Démocratique et Social Européen. Cette mission intitulée "[l'Enseignement agricole, outil indispensable au coeur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires](#)" a pour objectif de mesurer les enjeux de l'enseignement agricole et de poser la question de son avenir.

Le SNETAP-FSU entendu par la mission enseignement agricole du Sénat

L'idée de cette mission parlementaire, à laquelle le SNETAP-FSU a largement contribué, est née au sein de la commission de la culture, après l'examen du projet de loi de finances 2021 qui avait donné lieu à une prise de position forte du Sénat pour réévaluer les crédits consacrés à l'enseignement agricole, mais rejetée finalement par la Commissions Mixte Paritaire et in fine par la majorité à l'Assemblée sur injonction du gouvernement.

Cette mission, constituée de 23 membres issu-es des différents groupes politiques du Sénat ([retrouvez la composition de cette mission](#)), assure vouloir s'intéresser à l'ensemble des dimensions de l'enseignement agricole (enseignement technique - enseignement maritime - enseignement supérieur et recherche). Ses travaux devraient se terminer à la fin du mois de juin (pour une publication du rapport en septembre), car elle souhaite que ses préconisations puissent être prises en compte dans la préparation du projet de loi de finances pour 2022. Pour élaborer ces conclusions, elle mène depuis le mois de mars des auditions et des déplacements sur le terrain.

C'est dans le cadre de l'audition des représentant-es syndicaux-ales de l'enseignement agricole public que le SNETAP-FSU a pu s'exprimer sur sa vision d'avenir et ses ambitions pour l'enseignement agricole public, ses usager-ères et ses personnels. Il était représenté en présentiel par Frédéric CHASSAGNETTE (co-secrétaire général) et en distanciel par Clémentine MATTEI (co-secrétaire générale), Laurence DAUTRAIX (secrétaire générale adjointe à la politique laïque et scolaire), Olivier BLEUNVEN (secrétaire général adjoint à la pédagogie et à la vie scolaire) et Bruno POLACK (secrétaire national à l'enseignement supérieur).

[Retrouvez les propos introductifs du SNETAP-FSU ici](#)

Le SNETAP-FSU produira avant le 4 juin ([doc à lire ici](#)) une contribution écrite à destination de la mission. Au-delà, il poursuivra ses interventions dans les semaines à venir pour continuer de faire entendre et prendre en compte la voix des personnels de l'Enseignement Agricole Public.